

4^{ème} CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

ENTRE L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES ET LA RÉGION LIMOUSIN

Années 2015 à 2020



Université
de Limoges



Le mot de Gérard Vandenbroucke, Président de la Région Limousin

La France a besoin d'acteurs publics forts, entreprenants et organisés. C'est le sens des réformes que nous allons vivre ensemble, les Régions et les Universités.

Pour autant, les territoires demeurent le creuset dans lequel s'élaborent les stratégies partenariales. Le Limousin, fort de son identité et de ses singularités a du potentiel et des ressources à faire valoir pour cet avenir que nous avons à construire avec une génération riche de savoirs. C'est profondément l'ambition de ce contrat d'objectifs et de moyens conclu pour 6 ans entre l'Université de Limoges et la Région.

Le Limousin a un besoin vital de son université pour son offre de formation de qualité et de proximité, son attractivité et ses domaines d'excellence. La recherche universitaire nourrit la connaissance, l'innovation économique et sociale.

Elle participera à la création des emplois de demain : c'est pourquoi elle est l'axe majeur de la stratégie que la Région et l'Université partagent en prenant appui sur les politiques européennes, nationales et territoriales.

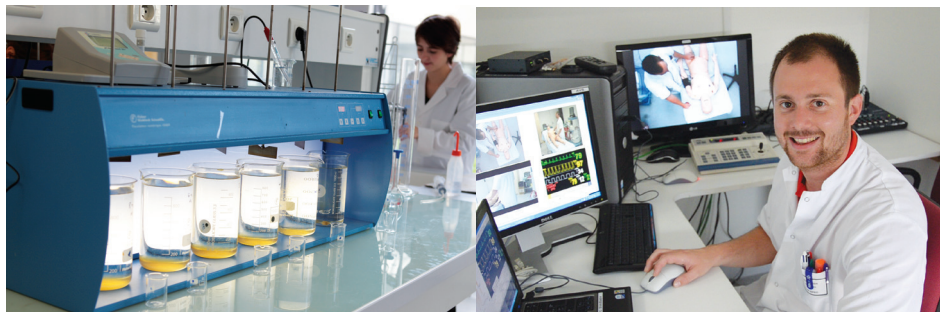
Pour les 6 ans qui viennent, nous devons relever ensemble ces défis pour ce territoire dans une grande Région que nous devons rendre cohérente, équitable et solidaire.

Le mot de Hélène Pauliat, Présidente de l'Université de Limoges

Ancrer l'Université dans le territoire régional tout en lui donnant une visibilité nationale et internationale : tel est l'objectif du 4^{ème} contrat d'objectifs et de moyens que l'Université de Limoges et la Région Limousin signent.

Pour cela, l'Université et la Région Limousin affirment, au travers de ce contrat, leur volonté de s'engager dans un partenariat durable autour de projets structurants. Etre présent dans l'espace international de la recherche et de la formation, développer et mettre en réseau les savoirs et compétences des chercheurs, telles sont les orientations majeures.

Les actions mises en place tout au long de la durée de ce contrat permettront, au-delà du développement de la recherche et de l'enseignement supérieur, de renforcer l'attractivité économique du territoire limousin tant pour la communauté universitaire que pour le monde socio-économique régional. L'ambition affichée est de miser sur l'excellence universitaire dans un contexte régional en mouvement.



Contrat d'objectifs et de moyens 2010-2014 : structuration et développement du Limousin

La Région favorise et appuie les stratégies de l'Université de Limoges. Elle considère son rayonnement et ses réussites comme fondamentaux pour la structuration et le développement du Limousin et, à ce titre, elle a souhaité formaliser son soutien à l'Université de Limoges avec la mise en place du **Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM)**.

L'Université de Limoges, membre des pôles de compétitivité est, ainsi aux côtés de la Région et de l'Etat, un acteur du développement économique du territoire contribuant, par ses compétences, à la stratégie de spécialisation intelligente (matériaux, ressources naturelles, systèmes communicants, santé...) et à l'ambition d'innovation qui s'y attache.

Le contrat qui s'achève a permis la consolidation de la recherche universitaire par le regroupement en 4 instituts poursuivant ainsi le rapprochement des laboratoires autour de thématiques plus clairement identifiées.

Une action de long terme, des effets avérés : la structuration de la recherche en 4 instituts IPAM - SHS - XLim - Geist

Cette politique, largement soutenue par la Région, a produit plusieurs résultats :

- Obtention de plusieurs labellisations : un **LABEX**, de nouvelles équipes reconnues par les grands organismes de recherche : **INSERM, CNRS, INRA** : plus de 50 % des chercheurs dans des équipes évaluées A+,
- Développement de la recherche contractuelle,
- **Création de l'Agence de Valorisation de la Recherche Universitaire du Limousin (AVRUL)** en 2008 et son incubateur de projets innovants (récemment honoré pour ses performances),
- **Création de la Fondation Partenariale de l'Université.**

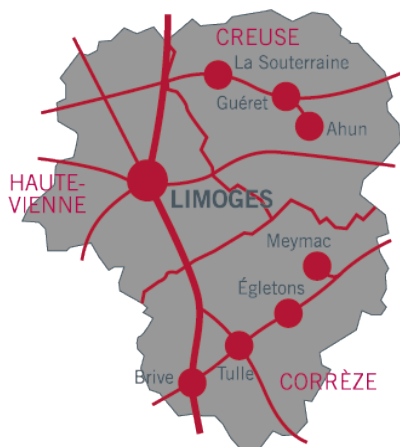
Ce contrat est conclu dans un contexte de recomposition du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche, de regroupement des Régions et de clarification des compétences.



Contrat d'objectifs et de moyens 2015-2020 : une enveloppe régionale de 36 millions d'Euros

Les objectifs du 4^{ème} COM

- Encourager et valoriser la recherche en tant qu'accélérateur économique et social de territoire, axe majeur de ce contrat.
- Optimiser les financements publics Etat/Région (CPER Limousin et les fonds européens).
- Promouvoir l'Université et renforcer son attractivité, en particulier auprès des jeunes chercheurs.



Implantations universitaires du Limousin

3 axes majeurs

Le Contrat d'Objectifs et de Moyens est la déclinaison opérationnelle du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (S.R.E.S.R.I.), mettant en évidence trois axes :

- **Axe 1** : offrir aux étudiants les moyens d'une intégration sociale et professionnelle réussie.
- **Axe 2** : conforter le rayonnement et l'attractivité du territoire par la recherche universitaire et le transfert de technologie.
- **Axe 3** : l'affirmation internationale de l'Université de Limoges.



Les priorités du nouveau contrat d'objectifs et de moyens :

L'élaboration du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (S.R.E.S.R.I.) a permis de retenir 3 axes majeurs :

AXE 1 : Offrir aux étudiants les moyens d'une intégration sociale et professionnelle réussie

→ **2 400 000 €** sur 6 ans (400 000 €/an)

■ Attirer les étudiants vers des filières scientifiques à fort potentiel de recherche : bourses au mérite.

■ Développer l'esprit d'entreprendre et favoriser l'insertion professionnelle : concours récompensant des projets innovants et collectifs.

■ Soutenir les dispositifs facilitant la poursuite du cursus des étudiants, notamment les plus fragiles.

■ Développer les usages des technologies numériques (infrastructures et usages) : répondre aux besoins des étudiants par la mise en place de nouvelles infrastructures qui leur sont destinées.

■ Accompagner la formation tout au long de la vie et la VAE, et développer l'apprentissage.

AXE 2 : Conforter le rayonnement et l'attractivité du territoire par la recherche universitaire et le transfert de technologie

→ **28 800 000 €** pour 6 ans (4 800 000 €/an)

■ Renforcer les équipes de recherche au service des projets scientifiques menés par les 4 instituts.

■ Renforcer la capacité des laboratoires à innover, consolider le partage des ressources de pointe : Projet «PiLim» : plateforme interdisciplinaire des instituts Xlim et IPAM ; Projet «Structurans» : Structuration Ressources Naturelles et Santé ; Projet SHS : dynamiques urbaines, éducation et travail social.

■ Spécialiser la recherche par Pôles d'excellence en lien avec les filières du territoire.

■ Faire émerger de nouvelles niches d'excellences : nouvelles labellisations, notoriété dans les domaines d'expertise.

■ Conforter le système de valorisation de la Recherche : allocations d'Incubations.



AXE 3 : L’AFFIRMATION INTERNATIONALE DE L’UNIVERSITE DE LIMOGES

→ **4 800 000 €** pour 6 ans (800 000 €/an)

MOBILITE INTERNATIONALE ETUDIANTE :

■ **Sortante** : Objectif de 2% à 5% d’ici 2020 de la population étudiante avec soutien de la Région par l’allocation de bourses. Sensibilisation des étudiants à la valeur ajoutée que représente cette mobilité dans leur projet professionnel.

■ **Entrante** : Attirer d’excellents étudiants en MASTER « Talent development ». Consolider le dispositif d’accueil international et assurer la promotion et la diffusion de ce dispositif et de l’offre de formation et de recherche de l’Université.

RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE L’UNIVERSITE ET DE SON TERRITOIRE :

■ **Partenariats stratégiques** :

- observatoire des partenariats internationaux,
- identification des partenariats stratégiques : Partenariats du Nord, partenariats pays émergents et partenariats francophones, dans le cadre d’un appel d’offres international de l’Université.

■ **Accroissement de la visibilité à l’international de l’Université de Limoges et de sa recherche** :

- organisation de colloques d’envergure internationale sur les thématiques des pôles d’excellence de l’Université (communication adaptée auprès de la communauté scientifique),
- participation de l’Université aux événements de promotion à l’international et de « construction de consortia ».

L’Université de Limoges :

Présente sur les trois départements du Limousin,

51 % des jeunes ayant obtenu leur baccalauréat dans l’académie de Limoges y poursuivent leurs études,

67 % des étudiants du Limousin inscrits à l’Université de Limoges,

Plus de **1 700** personnels dont **900** enseignants et enseignants chercheurs : l’un des principaux employeurs du Limousin.

Région Limousin

27, boulevard de la Corderie - CS 3116
87031 Limoges cedex 1

regionlimousin.fr

Université de Limoges

33 rue François Mitterrand
87032 Limoges cedex 1

unilim.fr



**Université
de Limoges**

